

CAMPAGNE POUR LE DÉSARMEMENT NUCLEAIRE



Novembre/décembre 2007

**15 meetings nationaux pour
s'informer, empêcher les guerres et agir pour la paix**

ÉDITORIAL

Aujourd'hui, avec les armes de destruction massive, l'Homme a atteint la capacité de s'autodétruire et de remettre en cause des milliards d'années d'évolution.

Si, depuis 1970, le Traité de non-prolifération (TNP) a permis de contenir la prolifération nucléaire par le renoncement de nombreux pays à l'arme atomique, le non-respect actuel des engagements des puissances nucléaires le fragilise.

La dissuasion nucléaire prend en otage des populations, des femmes et des enfants. L'utilisation de cette arme serait un crime contre l'humanité et serait passible de la Cour pénale internationale. Aussi, pour être crédibles, les Etats qui se disent opposés au terrorisme devraient être les premiers à bannir leurs propres armes nucléaires.

S'il y a vingt ans, le 8 décembre 1987, le premier accord de désarmement entre les USA et l'URSS a conduit à l'interdiction et à l'élimination des missiles nucléaires de courte portée stationnés en Europe, le risque d'utilisation de l'arme atomique, de manière volontaire ou accidentelle, s'accroît de nouveau.

Les nouvelles stratégies militaires s'appuient sur la miniaturisation des armes nucléaires pour leur utilisation sur des champs de bataille et sur la préparation de nouveaux conflits mondiaux. La modernisation des armes nucléaires françaises (M-51) participe à ces stratégies agressives qui n'ont plus rien de dissuasives. Ces programmes engloutissent chaque année dans le monde des centaines de milliards d'euros qui manquent cruellement à la mise en œuvre de programmes de développement, d'éducation, de prévention des conflits et de satisfaction des besoins sociaux.

Le projet des Etats-Unis de bouclier anti-missiles implanté en Europe renforcerait l'insécurité du continent. Il ferait de l'Europe une cible privilégiée. Sa nocivité se trouve renforcée par la reprise de la course aux armements qu'il provoque avec le retrait de la Russie du Traité sur les forces conventionnelles. L'Europe n'a besoin ni de missiles, ni de bouclier anti-missiles. L'avenir est à une Europe zone dénucléarisée.

La situation au Moyen-Orient illustre l'échec des archaïsmes militaires de la sécurité. Alors que cette région est la plus militarisée au monde et qu'elle comporte de nombreuses armes nucléaires (une puissance nucléaire : Israël ; des bases états-uniennes ; la proximité du Pakistan), le non-respect du droit, la guerre préventive et la non-application de résolutions de l'Onu enfoncent chaque jour un peu plus les peuples dans le chaos. Les « guerres préventives » ont fait preuve de leur échec. La nouvelle menace qui plane sur l'Iran renforce le pouvoir autoritaire iranien et alimente les tensions. La décision de zone dénucléarisée au Moyen-Orient doit être mise en œuvre au plus vite.

Les défis qui sont devant nous pour éliminer définitivement l'arme atomique appellent à rompre avec les politiques passées. Pour assurer à chaque peuple et à chaque être humain ses droits fondamentaux, pour préserver durablement la vie sur notre planète, nous avons besoin d'un partage solidaire des savoirs et des ressources dans un monde de paix.

Dans notre monde globalisé, plus aucun pays ne peut concevoir sa sécurité au détriment de celle des autres. Ou nous serons tous en sécurité, ou nous serons tous en insécurité. La mise en œuvre d'une véritable sécurité humaine basée sur la culture de paix et la satisfaction des besoins humains peut répondre à ces nouveaux défis.

Le désarmement nucléaire est urgent et possible. De nombreuses propositions émanant de gouvernements et d'ONG convergent dans ce sens. Des réseaux coopèrent impliquant des élus, des scientifiques, des citoyens. Les pays européens disposent de la crédibilité nécessaire pour un processus de désarmement nucléaire mondial.

Parce que l'élimination de l'arme atomique nécessite une intervention déterminée de l'opinion publique, issus de courants variés de la société française, nous mettons en commun nos énergies pour donner aux citoyens de notre pays les moyens de s'informer, de comprendre et d'agir.

POUR UN MONDE SOLIDAIRE SANS GUERRES ET SANS ARMES NUCLEAIRES



Abolition 2000 - Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN) - Américains contre la Guerre (AAW) - Appel des Cent pour la Paix - Artistes pour la Paix - Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) - Association des Libres Penseurs de France (ADLPF) - Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire (AMFPGN) - Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Centre quakers international - Comité des Iraniens contre la Guerre - Comité National pour l'Indépendance et le Développement (CNID) - Confédération Générale du Travail (CGT) - Coordination de l'Action Non Violente de l'Arche (CANVA) - Coordination Nationale « Justice, Paix, Intégrité de la Création » - Collectif Non au missile 51 - Droit Solidarité - Enjeu, les Pionniers de France - Enseignants pour la Paix - Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat (FNTE-CGT) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Femmes Solidaires - Fondation Copernic - Greenpeace France - Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix (IDRP) - Institut Hiroshima

Nagasaki (IHN) - Les Alternatifs - Les Verts - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix - Maison de Vigilance - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement de la Jeunesse Communiste (MJC) - le Mouvement de la Paix - Mouvement de l'Objection de Conscience (MOC) - Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) - Mouvement pour le Désarmement la Paix et la Liberté (MDPL) - Mouvement pour une Alternative Non Violente (MAN) - Observatoire des Armements - Parti Communiste Français (PCF) - Pax Christi France - Réseau féministe « Ruptures » - Réseau des Centres de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale (RITIMO) - Réseau Sortir du Nucléaire - Stop Essais - Syndicat National de l'Enseignement Secondaire (SNES-FSU) - Syndicat National de l'Enseignement supérieur (SNESUP-FSU) - Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS) - Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS-CGT) - Union de Bretagne des Syndicats du Spectacle (UBSAC-CGT) - Union Nationale Peuples et cultures

Ce matériel est diffusé par

Coordination de la campagne, Mouvement de la Paix - Maison de la Paix,
9 rue Dulcie September, 93400, Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Fax. 01 40 11 57 87
Courriel : national@mvtpaix.org - Site Internet : www.mvtpaix.org

Coordination de la Rédaction :
Dominique Lalanne et Pierre Villard

Le fondement d'un système de sécurité internationale

Le Traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.) est entré en vigueur en 1970 après que 3 Etats dotés d'armes nucléaires et 40 Etats non dotés l'aient ratifié. Aujourd'hui avec 189 pays signataires (tous les membres de l'Onu excepté l'Inde, Israël et le Pakistan), le T.N.P. est accepté comme le fondement d'un système de sécurité internationale de non-prolifération nucléaire.

Le T.N.P. distingue deux types d'Etats :

- les EDAN (Etats dotés de l'arme nucléaire) sont ceux qui ont procédé à des tests nucléaires avant 1967, date de début de la négociation du traité.

- les ENDAN (Etats non dotés de l'arme nucléaire) sont tous les autres.

Le T.N.P. s'appuie sur trois piliers qui contiennent des droits et des devoirs :

1. les EDAN s'engagent à éliminer leurs armes atomiques

2. les ENDAN s'engagent à ne pas en posséder

3. chacun a droit à la maîtrise de l'accès à l'énergie civile

Il a été demandé à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (A.I.E.A.) de procéder aux vérifications qu'impose le respect de ces engagements par les Etats non nucléaires. Les trois Etats non signataires du TNP ne sont soumis à aucun contrôle, de même que les Etats nucléaires.

Le traité avait une durée de vie de 25 ans. En 1995, il a été prorogé de manière indéfinie et les parties ont décidé de se revoir tous les 5 ans dans des conférences de révision (RevCom) précédées de comités préparatoires annuels (Prepcom). A

cette même date, le TNP a été renforcé par un ensemble de Principes et Objectifs pour la non-prolifération nucléaire, le désarmement nucléaire et un processus de contrôle des obligations des Etats membres. En 2000, la conférence de révision fut un succès vers le désarmement nucléaire. Les exigences des opinions publiques ont été relayées par des Etats qui ont obtenu un engagement « sans équivoque » des pays nucléaires à un « désarmement nucléaire total » en 13 étapes. La conférence de 2005 ne s'est soldée par aucune réelle avancée du fait principalement des EDAN. Ce traumatisme hante aujourd'hui de nombreuses capitales qui n'acceptent pas cet échec préjudiciable à tout le système de non-prolifération. La plupart des États parties exprime haut et fort l'exigence de respect des engagements pris par les puissances nucléaires et fixent comme premier objectif pour 2010, celui de réussir la conférence de révision en parvenant à des avancées significatives pour contenir la prolifération et aller vers l'élimination des armes nucléaires. Dans l'immédiat, cela passe par l'universalité du TNP (adhésion de Inde, Pakistan, Israël comme puissances non nucléaires), la mise en œuvre du Traité d'Interdiction Complète des Essais (manque la ratification notamment de la Chine, des Etats-Unis, d'Inde et du Pakistan), la mise en œuvre des traités sur les matières fissiles, la création de la zone dénucléarisée du Moyen-Orient.

Pierre Villard,

Mouvement de la Paix
(www.mvtpaix.org)

Les États dotés d'armes nucléaires

Pays	Date du 1 ^{er} test nucléaire	Date de signature du T.N.P	Nombre d'ogives nucléaires déployées en 2006 (1)
Etats-Unis	16 juillet 1945	1970	5521
URSS puis Russie	29 août 1949	1970	5682
Grande-Bretagne	3 octobre 1952	1968	185
Chine	Novembre 1964	1992	348
France	13 février 1960	1992	~ 130
Israël	1967	Non signataire	~ 100 / 200
Inde	18 mai 1974	Non signataire	~ 60
Pakistan	28 mai 1998	Non signataire	~ 50
Total			~ 12 100

(1) source : SIPRI, World nuclear forces 2006, appendix 13A

En tenant compte des têtes nucléaires inactives, les huit États dotés d'armes nucléaires disposent de 27600 têtes nucléaires.

Les pays qui se sont débarrassés des armes nucléaires : Afrique du sud, Biélorussie, Ukraine, Kazakhstan, Brésil, Argentine

Les zones exemptes d'armes nucléaires

Une zone exempte d'armes nucléaires est une zone géographique composée d'États ayant renoncé à détenir des armes nucléaires et à en autoriser le stationnement sur leurs territoires, et de portions du territoire d'Etats, extérieurs à la zone, sur lesquels ils ont renoncé à déployer des armes nucléaires. Ainsi, par ses DOM-TOM, la France est concernée par la plupart de ces zones. Le projet de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient apparaît dans la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations unies en 1991 et dans la résolution sur le Moyen-Orient de la Conférence d'examen du TNP de 1995. Des actions se

mènent en Italie pour une zone dénucléarisée. De nombreux mouvements pacifistes revendiquent que l'Europe devienne une zone exempte d'armes nucléaires.

Jacques Trelin et Anick Sicart,
Appel des Cent pour la Paix

Traité	Zone géographique
Traité de l'antarctique (1981)	Antarctique
Traité de Tlatelolco (1968)	Amérique du Sud et centrale
Traité de Rarotonga (1986)	Pacifique Sud
Traité de Bangkok (1997)	Asie du Sud Est
Traité de Palindaba (non en vigueur)	Afrique
Traité de Semipalatinsk (2006)	Asie Centrale

Empêcher une guerre contre l'Iran

Les menaces des Etats-Unis pour une intervention militaire sont de plus en plus fortes. Si le prétexte nucléaire est fort, ce n'est pas la seule donnée du problème. Les Etats-Unis prétendent que l'Iran est directement mêlé à des opérations contre des soldats US en Irak. L'influence politique de l'Iran sur les Chiites d'Irak, les attaques de l'Iran sur le Kurdistan irakien dans le passé, tout cela ne fait qu'accroître un climat de tensions. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer une porte de sortie surtout qu'on ne voit pas le pouvoir iranien prêt à reculer. Le paradoxe est que toute son autorité est basée sur ces tensions.

En Iran, tout le monde a été très choqué par les paroles de M. Kouchner. Ce sont les paroles d'un va-t-en guerre. C'est très inquiétant parce que la France, en particulier avec la position qu'elle a défendue vis à vis de l'Irak, est porteuse d'une vision du monde différente de celle des Etats-Unis. L'alignement de M. Kouchner et du président Sarkozy sur les positions de Bush remet en cause l'espoir que l'Europe puisse jouer les modérateurs entre l'Iran et les USA.

Aujourd'hui, l'urgence c'est le danger d'une attaque venue des Etats Unis. Trouver une solution à court terme est une mission quasi impossible. Nous sommes en présence de deux extrêmes, les dirigeants des Etats-Unis d'un côté, et les fanatiques iraniens de l'autre. L'enjeu est de mobiliser les forces progressistes des deux côtés pour les faire reculer. En Iran, un mouvement de la paix se prépare, il y a de la place pour cela. Nous avons la force politique, et nous devons renforcer cette tendance à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. La diplomatie doit faire son travail sérieusement, mais si le nucléaire militaire doit être proscrit, il ne peut y avoir deux poids deux mesures sur le droit à enrichir l'uranium.

Issa Safa, Forum social iranien

Avis de la Cour internationale de justice de la Haye concernant l'interprétation de l'article VI du TNP

Le 8 juillet 1996, les 14 juges à l'unanimité déclarent :

« Il existe une obligation de poursuivre de bonne foi jusqu'à leur conclusion des négociations pour le désarmement nucléaire sous tous ses aspects, sous contrôle international strict et effectif »

Inspections citoyennes et désobéissance civile

Paradoxal : les pays « dotés » de l'arme nucléaire (USA, Russie, Chine, Grande Bretagne et France) échappent aux inspections de l'AIEA. Aucun inspecteur ne viendra donc sur le site de test du nouveau missile M-51 dans les Landes, mis au point pour une nouvelle mission : bombardier la Chine.

Et pourtant, la France aurait droit à une mise en garde sévère pour non respect des ses engagements internationaux : l'article 9 des « étapes du Traité de non-prolifération », adopté en l'an 2000, demande la diminution du rôle donné aux armes nucléaires.

A défaut, ce sont des « inspecteurs citoyens » non-violents qui sont rentrés à quatre reprises depuis 2006 sur le site du Centre d'essais, et ont réussi à retarder de plusieurs jours certains tirs de missiles.

Ces « inspecteurs citoyens » ne sont pas les premiers à commettre des actes de désobéissance civile. Il s'agit d'une longue tradition que les faucheurs d'OGM ont remise d'actualité. Alors, tout notre soutien aux « inspecteurs ».

Xavier Renou

Collectif non au missile M51
(www.nonaumissilem51.org)

Dénucléariser le Moyen-Orient

La prolifération des armes nucléaires au Moyen-Orient constitue une grave menace pour la paix et la stabilité de la région. Les efforts réalisés pour mettre un terme aux projets nucléaires iraniens manquent de crédibilité tant que l'on permet à d'autres Etats de la région de posséder des armes nucléaires. Pour ne pas apparaître partiales aux opinions publiques, les mesures prises doivent concerner toute la région, notamment Israël, la seule puissance nucléaire du Moyen-Orient, et les bases des Etats-Unis.

La constitution d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient signifierait le lancement d'un processus à l'issue duquel la région serait libre de tout armement nucléaire. Ce processus signifierait l'adhésion d'Israël au Traité de non-prolifération (TNP), et l'application stricte par l'Iran et Israël des clauses du TNP par la mise sous contrôle international de l'AIEA de toutes leurs installations nucléaires.

La proposition d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient et celle de l'adhésion d'Israël au Traité ont été votées à la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1995 et confirmées en 2000.

Le processus de dénucléarisation est inséparable d'une négociation régionale et globale. Celle-ci, sous l'égide de l'ONU, doit avoir pour objectif de donner aux pays concernés la garantie du respect de leurs légitimes besoins de sécurité, c'est-à-dire de non emploi de la force, et en particulier de non emploi d'armes de destruction massive contre eux. Cette négociation doit porter aussi sur le règlement pacifique des crises et des conflits régionaux, en commençant par la question palestinienne.

Bernard Ravenel

Association France Palestine Solidarité

Un SNLE-NG = 2000 professeurs / 5 ans



Un mirage 2000 = Un hôpital régional

Le vrai visage du bouclier anti-missiles US

La simple traduction du « NMD » national missile of defense en « bouclier anti-missiles » est pervers, car son objectif exclusif est de protéger le territoire états-unien.

Sur le plan scientifique et technique, la fiabilité du NMD est quasi nulle. Il faut donc rechercher ailleurs les raisons de son existence :

la suspension puis l'annulation du traité ABM concernant les systèmes anti-balistiques qui bridait la construction des fusées intercontinentales permet l'ouverture d'un immense marché pour l'industrie militaire américaine. L'idée du NMD répond aux craintes de l'opinion publique américaine d'une reprise de la course aux armements nucléaires.

Malgré la protestation des Canadiens, la voie trans-polaire a permis de couvrir la surproduction de missiles US balistiques, mais les ripostes chinoise et russe dans le domaine des missiles trans-continentaux et dans la fragilisation des satellites l'ont décrédibilisée et rendue caduque.

Dès lors les USA tentent de créer une voie trans-européenne en plaçant des radars en République tchèque (base de BRDY à 30 km au sud de Prague) et 10 silos de minuteman III (intercepteurs) dans la région des Tatras au sud de la Pologne. Les peuples de ces 2 pays refusent catégoriquement ce cadeau empoisonné malgré les mensonges de leurs dirigeants qui décrivent le NMD comme protecteur de l'Europe.

Ce projet met tout notre continent à la merci du sursaut nucléaire de la Russie, décidée à tout faire pour se défendre contre cette agression américaine... par Europe interposée. Nul doute, qu'à son tour la Chine, menacée par le NMD en Pologne, privilégie la cible européenne.

Abraham Béhar

Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire

Des collectivités s'engagent

L'élimination des armes nucléaires, prévue dans le TNP, suppose que les Etats négocient et s'engagent de bonne foi. Ceci dans l'intérêt des populations en général et de celle des villes en particulier.

Mille sept cent villes dans 120 pays constituent, à l'initiative des maires d'Hiroshima et de Nagasaki, le réseau *Mayors for Peace*, dont la campagne mondiale *Vision 2020* prévoit l'élaboration d'un calendrier de l'élimination des armes nucléaires d'ici à 2020. Le *Projet CANT* (Cities Are Not Targets) constitue une des premières étapes de cette campagne. Il consiste à demander aux Etats nucléarisés de ne plus pointer leurs armes nucléaires sur les villes et de cesser de les maintenir en alerte immédiate. Nous vous invitons à solliciter votre commune pour s'y associer.

Les collectivités locales sont chargées de la sécurité des populations. Elles ne peuvent rester indifférentes aux questions de désarmement nucléaire et à l'émergence d'une Culture de la Paix pour mieux vivre ensemble.

Les collectivités adhérentes de *Mayors for Peace* en France sont réunies au sein de l'*AFCDRP*, Elles renforcent leur action par des *Programmes Locaux d'Action pour une Culture de la Paix* s'inscrivant dans une démarche de développement dynamique des services publics locaux avec et pour les habitants.

Michel Cibot

Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix

Un char d'assaut = 25 chambres de réanimation

L'arme nucléaire est illégale

Les juristes l'ont toujours affirmé, l'arme nucléaire est contraire au droit de la guerre et aux principes de la Charte des Nations unies.

- au droit de la guerre : interdiction des bombardements indiscriminés touchant les populations civiles (Conventions de La Haye de 1907 et 1923), interdiction des armes de nature à causer des maux superflus aux populations civiles et aux combattants (Conventions de la Haye et déclaration de St Petersburg de 1868)

- aux principes de la Charte : non recours à la force et à sa menace, respect mutuel. La résolution du 24 novembre 1961 déclare que l'emploi de ces armes constituerait une guerre contre toute l'Humanité.

C'est en déclarant *criminel contre l'Humanité* le premier qui l'utiliserait, que l'appel de Stockholm (18 mars 1950), avec plus 150 millions de signatures, a été décisif contre un nouvel emploi de l'arme nucléaire par les USA en Corée.

Cette illégalité est absolue. Elle exclut le prétexte de dissuasion comme les conventions de limitation quantitative et la stratégie des prétendus boucliers. L'illégalité est universelle. Elle s'applique à tous les Etats, à la fabrication et à la détention, comme à l'utilisation.

Monique Weyl, *Droit Solidarité*

Politique de défense La France modernise...

La décision d'arrêter les essais nucléaires en Polynésie -prise par Jacques Chirac en 1996-, n'est pas la manifestation d'une mise en conformité de la France par rapport aux engagements contractés par la ratification du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire)... Bien au contraire. Sous couvert du maintien à un niveau de « stricte suffisance », la modernisation de la force nucléaire est menée tambour battant.

En ligne de mire : l'horizon 2010 avec la mise en service du nouveau missile balistique M51 à précision renforcée et portée accrue (8 000 kilomètres au lieu de 6 000 km pour les M45 actuellement en service), c'est-à-dire permettant d'atteindre la Chine... Il équipera progressivement les quatre SNLE-NG (sous-marins nucléaire lanceur d'engin de nouvelle génération) dont un patrouille en permanence en mer.

L'arme nucléaire, éventuellement utilisable dans le cadre d'une action préventive, serait plutôt celle emportée par les Mirage 2000-N. Il s'agit des missiles air-sol moyenne portée (ASMP), dont une version dite amé-

liorée (ASMP-A) -en termes de précision, de furtivité et de capacité de pénétration- va être mise en service en 2009 sur les Rafale...

Quelques années plus tard, si tout se passe comme prévu, le Laser mégajoule au Barp (Gironde) devrait entrer en fonction. Cet outil de simulation permettra de tester les armes nucléaires « d'après-demain »... Celles de « demain » l'ont été lors de la dernière campagne de tirs nucléaires à Mururoa, fin 1995-début 1996...

Vingt pour cent des crédits d'équipements militaires sont engloutis par la force de frappe... soit environ 3,2 milliards d'euros en 2008. À cela, il faut bien sûr rajouter les coûts de la recherche en amont et les frais de fonctionnement au quotidien notamment pour l'ensemble du personnel concerné...

Non par assurance -somme toute bon marché-, comme le serinent nos dirigeants, l'arme nucléaire est d'abord et avant tout une arme d'affirmation de la puissance qui s'exerce au détriment du bien-être collectif.

Patrice Bouveret

Observatoire des armements/ CDRPC (www.obsarm.org)

Un avion rafale = 6000 bourses à 1830 €

La planète peut exploser dans 30 minutes !

Certains sont incrédules ? Ou inconscients ? En 2007, plus de 12.000 bombes nucléaires sont prêtes à partir. Pour détruire les villes. Les femmes et les enfants d'abord, pourrait-on dire... Et les installations industrielles et les réacteurs nucléaires seront transformés en nuages de poussière et de fumée. Les experts ont appelé ça l'hiver nucléaire car le ciel devenant opaque entraîne une température au sol de - 40 degrés pendant plusieurs années.

Souvenir de guerre froide ? Oui, mais pourquoi est-ce toujours d'actualité ? Pourquoi ne pas éliminer ces armes ? Quitte à en garder quelques unes dans un premier temps avant « l'élimination totale » prévue par le TNP...

Le réchauffement planétaire nous menace pour 2100 et cela commence à préoccuper beaucoup de monde. C'est bien ! Mais dans 30 minutes, que peut-il se passer si un fou tire en premier, que 10 bombes partent en représailles, puis 100, puis 1000 ?

Qui commencera le premier à éliminer ses armes nucléaires ? Proposons l'Europe !

Dominique Lalanne

Abolition des armes nucléaires/Stop Essai

L'alternative de la sécurité humaine

Les armes nucléaires illustrent les limites de la loi du plus fort : le jour où « celui d'en face » devient aussi fort, que fait-on ? Ce jour est venu, 40 pays peuvent construire des bombes atomiques aujourd'hui. Ceux qui l'ont déjà doivent, sous PEINE DE MORT de toute vie sur terre, fonder leur sécurité sur d'autres piliers : le renforcement du droit international, de l'Onu et des échanges sur un pied d'égalité. C'est une véritable *culture de la paix* qu'il faut développer pour remplacer le vieil adage « Si tu veux la paix, prépare la guerre ». Car cette guerre-là sera la fin du monde.

Pour la paix et la sécurité internationale, une solution alternative existe : bâtir un monde plus juste et plus solidaire. De nombreuses ONG et les Nations unies proposent pour cela de diminuer les dépenses d'ar-

mement et de réorienter les crédits vers les besoins et droits humains autour de huit domaines d'action : 1 - Renforcer la culture de la paix par l'éducation. 2 - Respect des droits humains. 3 - Développement économique et social durable. 4 - Egalité entre les hommes et les femmes. 5 - Développer la compréhension, la tolérance, la solidarité. 6 - Participation démocratique. 7 - Libre circulation de l'information et des connaissances. 8 - Promotion de la paix, de la sécurité internationale et du désarmement.

C'est à travers la mise en œuvre concrète de tels objectifs qu'on peut progressivement construire une sécurité internationale véritable basée sur la justice et les droits humains.

Arielle Denis

Mouvement de la Paix

Nucléaire civil et militaire

Comme toute technologie duale, le nucléaire peut être utilisée à différentes fins. L'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) a pour double mission d'aider au développement du nucléaire civil et de mener des inspections pour empêcher son détournement à des fins militaires. Or ce détournement peut être « simple ». Aujourd'hui, le retraitement du combustible usé d'un réacteur type EDF permet d'extraire 250 kg de plutonium par an, alors que cinq kilos suffisent à faire une bombe. Et l'enrichissement de l'uranium par des centrifugeuses « civiles » peut être poussé jusqu'à 95%, taux permettant un usage militaire.

Des organisations considèrent que les inspections de l'AIEA ne peuvent empêcher le passage du nucléaire « civil » au nucléaire militaire et/ou au terrorisme nucléaire, et que l'industrie nucléaire est même un paravent « idéal » pour masquer des activités visant à accéder à l'arme nucléaire. Elles contestent la capacité du nucléaire à participer de façon significative à la lutte contre le réchauffement climatique.

D'autres considèrent que pour

lutter contre le réchauffement climatique, le recours à l'énergie nucléaire civile est indispensable, et que le passage du nucléaire civil au nucléaire militaire peut être empêché.

Face à ces problèmes, des propositions différentes sont avancées :

- mettre la production de combustible nucléaire sous contrôle international (ce que refusent des pays comme l'Iran) et de développer des centrales qui rendraient plus difficile l'utilisation de matières fissiles.

- Arrêter aussi vite que possible les centrales électronucléaires et promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Chacune de ces deux mesures constituerait un frein à la prolifération mais ne ferait pas disparaître la menace nucléaire militaire. Et, quelle que soit l'approche de chacun vis-à-vis du nucléaire civil, nous pouvons nous retrouver pour l'élimination des armes nucléaires.

Annie et Joël Frison

Mouvement de la Paix

Dominique Lalanne

Stop essais

Stéphane Lhomme

Réseau Sortir du Nucléaire

Article VI du TNP

« Chacune des parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ».



Reconvertir et diversifier

Quel être humain n'aspire pas à ce que le 21^{ème} siècle soit sans ogives nucléaires ? Le désarmement nucléaire devrait être élevé au rang de priorité internationale par toutes les forces syndicales et pacifistes.

Nous avançons la proposition d'une réorientation progressive des crédits affectés chaque année à l'arme nucléaire (3,2 milliards d'euros projetés pour 2008) dans le cadre d'un processus multilatéral. Conjointement à cette réorientation progressive, nous proposons que soit négocié un plan pluriannuel de reconversion des emplois des salariés exerçant leurs activités dans les secteurs du nucléaire militaire, dans le cadre d'une politique de diversification des industries de Défense.

Vouloir le désarmement nucléaire suppose d'avoir la volonté politique d'engager une telle démarche, dans la transparence la plus totale et sous le contrôle le plus large et le plus démocratique possible. Cette volonté politique doit s'accompagner d'une politique de réorientation professionnelle des salariés concernés, préparée en amont et dotée de moyens finan-

ciers conséquents pour la formation.

Sans volonté politique affirmée, le désarmement nucléaire restera un vœu pieux. Sans sécurisation des parcours professionnels et des emplois, la reconversion se soldera par des gâchis lourds de savoir-faire et de compétences.

La diversification des industries de défense devrait être rendue possible par un Pôle Public National de Défense qui permettrait d'assurer tout à la fois les besoins nécessaires à la Défense nationale et de conduire cette politique de diversification des industries de défense dans un processus de désarmement, en premier lieu nucléaire.

Si la campagne « Pour un monde solidaire, sans guerres et sans armes nucléaires » portée par les meetings nationaux peut permettre de faire avancer et partager ces propositions, alors nous contribuerons à rendre plus perceptible l'objectif d'un 21^{ème} siècle sans armes nucléaires.

Jean-Louis Naudet

FNTE - CGT (syndicat des salariés du ministère de la Défense)

OUI, Je peux vivre sans armes nucléaires !

Dans la doctrine de la « dissuasion » pour faire face aux Etats « terroristes » non nucléaires soupçonnés d'attaquer « nos intérêts nationaux », le pire statu quo est à craindre. Tout espoir d'une initiative française crédible pour le désarmement atomique est anéanti.

Pour cela, il nous faut commencer par cette démonstration : oui chacun d'entre nous peut vivre sans la « protection » nucléaire, mieux encore, cette protection est un danger majeur pour notre survie.

Citoyens de France, nous étions, déjà, de par notre statut de puissance nucléaire, la cible naturelle de toutes les autres puissances atomiques. La prolifération nucléaire pour les mêmes raisons nous privilégie comme cible potentielle. C'est maintenant comme Européens que nous sommes exposés à de nouveaux dangers.

Devant ce nouveau défi, cette nouvelle menace, que peut faire le simple citoyen ?

Les associations du réseau Abolition 2000 proposent une vaste campagne pour soutenir la démarche de nombreux pays à l'Onu pour une nouvelle convention de désarmement nucléaire, conforme à l'article VI du TNP.

Chaque année, vos signatures seront portées à l'Onu pour la conférence de révision du TNP de 2010.

Abraham Béhar
Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire
www.ican.org

15 meetings nationaux pour s'informer, empêcher les guerres, agir pour la Paix et le désarmement nucléaire

Le Havre

Jeudi 22 novembre à 18h

Salle François 1^{er}

Infos : Georges Lhéricel : 02 35 47 78 42

georges.lhericel@club-internet.fr

Caen

Jeudi 15 novembre à 20h

Conseil régional - Place de la Reine Mathilde

Infos : Claude Ruelland : 06 75 05 36 49

cruelland1@noos.fr

Lille

Infos : Gérard Halie : 06 88 21 82 63

gerard.halie@mvtpaix.org

Ile de France - Saint-Denis

4 décembre à 18h30

Bourse du travail de Saint-Denis

9 rue Génin

Infos : Yves-Jean Gallas : 06 74 29 37 37

yves-jean.gallas@mvtpaix.org

Nantes

Infos : Pascal Tual : 06 50 42 71 48

Annie Saillard : 02 40 17 05 39

Poitiers

19 novembre à 18h

Maison de la Gibauderie

Infos : Claudine Géron : 05 49 44 06 82

festivalpacifiste07@wanadoo.fr

Orléans

30 novembre à 20 h

Salle des Fêtes de Saran

Infos : Joël Frison : 06 75 22 44 31

joel.frison@mvtpaix.org

Gentioux

Dimanche 11 novembre à 11h30

Infos : Stratos Kalaitzis : 05 55 41 08 94

kalaitzis.efstratios@neuf.fr

Bordeaux

Dimanche 11 novembre

Cinéma Utopia - Place Camille Jullian

Infos : Martine Alcorta 06.13.23.24.85

martine.alcorta@wanadoo.fr

Stéphane Lhomme 06.64.10.03.33

stephane.lhomme@wanadoo.fr

Montpellier

Samedi 1 décembre à 15h

Espace Martin Luther King, 19 bd Louis Blanc

Infos : Henri Weber : 04 67 63 57 43

mvtpaixmtp@tiscali.fr

Nîmes

Mercredi 14 novembre

Infos : Marianne Durand :

04 66 29 61 59

Aix en Provence

Mercredi 28 novembre de 17h30 à 20h30

Faculté de Lettres

Infos : Régine Minetti : 06 88 43 79 93

regine.minetti@mvtpaix.org



Strasbourg

Infos : Abraham Béhar :

06 62 88 55 62

abehar@club-internet.fr

Lyon

Vendredi 16 novembre à 20h

Palais de la Mutualité

Infos : Arlette Cavillon : 06 72 86 00 10

arlette.cavillon@mvtpaix.org

Tournon sur Rhône

Samedi 8 décembre à 20h30

Salle Georges Brassens

Infos : Jean-Michel Galland :

04 75 08 23 19

Appel commun

Les récents développements de la politique française en matière de défense, de sécurité et de lutte contre la prolifération des armes nucléaires sont inquiétants.

Oui, il faut empêcher de nouveaux pays de se doter de l'arme nucléaire. Pour atteindre cet objectif, les pays déjà détenteurs de l'arme atomique doivent eux aussi renoncer à considérer cette arme comme indispensable à leur propre sécurité et s'engager vers le désarmement nucléaire comme ils s'y sont engagés dans les traités internationaux.

C'est une affaire de justice et de respect du droit international. C'est aussi une question de survie pour l'humanité, car les armes finissent toujours par servir.

Dans le cas de l'Iran, l'intervention militaire - envisagée par les États-Unis, reconnue comme option possible par le président de la République et les dirigeants français - risque d'entraîner le monde dans la spirale de l'horreur. Les négociations qui ont récemment marqué des progrès doivent être la seule option envisagée; elles ont montré l'efficacité de la diplomatie pour la Corée du Nord.

Parallèlement, il s'agit aussi de convaincre le peuple iranien qu'il est en sécurité, coupant l'herbe sous le pied aux partisans du choc des civilisations et aux adeptes de la confrontation à tout prix. Pour cela c'est toute la région du Moyen-Orient qui doit s'engager vers le désarmement, notamment nucléaire.

A l'heure où se prépare dans notre pays un Livre blanc de la Défense, où une nouvelle Loi de programmation militaire va proposer dès mars aux Français l'énorme sacrifice de dépenser 300 milliards d'euros entre 2009 et 2014, à quelques mois de la présidence française de l'Union Européenne, nous exigeons un débat citoyen et engageons une campagne de meetings « Pour un monde solidaire, sans guerres et sans armes nucléaires » pour débattre de ces enjeux considérables.

Pétition internationale

Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires

Les armes nucléaires font peser la plus grande menace immédiate pour la survie, la santé et le développement durable de l'humanité. Ce sont les pires armes de la terreur. Elles empoisonnent les affaires humaines, notre organisme et l'environnement. Elles utilisent d'importantes ressources. Elles menacent non seulement les générations futures mais l'avenir lui-même.

Toute utilisation d'une seule arme nucléaire serait catastrophique, et poserait des risques imprévisibles d'escalade. L'utilisation de l'arme nucléaire n'est justifiable par personne, nulle part et pour aucun but.

Les armes nucléaires n'ont pas pour effet de renforcer la sécurité. Elles menacent la sécurité de tous, y compris de ceux qui les détiennent. Le risque de leur utilisation volontaire ou accidentelle est en hausse. La prolifération augmente tandis que le désarmement est au point mort. Il est utopique de croire que des armes nucléaires puissent être conservées à perpétuité et ne jamais être utilisées ou qu'elles resteront limitées à quelques Etats.

Si les armes nucléaires étaient abolies, personne n'oserait plus les justifier. Les obstacles ne sont pas techniques ou juridiques, mais politiques. Comme les armes chimiques et biologiques, les armes nucléaires peuvent et doivent être abolies. Pour résoudre les grands défis mondiaux, l'abolition des armes nucléaires serait une étape déterminante. Nous le devons à nous-mêmes, nos enfants, notre planète, notre avenir, rien de moins.

Je soutiens l'objectif de l'International Campaign Against Nuclear Weapons, de l'abolition des armes nucléaires.

Je soutiens un instrument juridique qui prévoit des vérifications et des délais concernant le désarmement nucléaire : une véritable convention.

Je m'engage à m'éduquer et à éduquer les autres sur la nécessité d'abolir les armes nucléaires, et à mobiliser pour faire monter la pression publique sur les dirigeants politiques pour aboutir à l'abolition des armes nucléaires.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel :

Signature

A renvoyer à : Campagne pour le désarmement nucléaire - Mouvement de la Paix - Maison de la Paix, 9 rue Dulcie September, 93400, Saint-Ouen

Je verse ... euros en soutien à la campagne pour le désarmement nucléaire.

Nom, prénom : Adresse :

Courriel : (à renvoyer à l'adresse ci-dessus)